Communiqué du 23 septembre 2016

Le portail juridique Lexis 360® introduit la data visualisation interactive de la jurisprudence et de nombreuses nouveautés

LexisNexis, éditeur juridique nouvelle génération, présente les nouveautés de son portail juridique Lexis 360®. Cette mise à jour exceptionnelle par son ampleur répond aux attentes exprimées par ses utilisateurs : nouveaux services et contenus, navigation simplifiée et recherche affinée. LexisNexis entend ainsi mettre la technologie au service des juristes.

De nouveaux services à forte valeur ajoutée

Parmi les innovations les plus marquantes, Lexis 360 intègre une nouvelle fonctionnalité de **data-visualisation interactive** des **données quantifiées** de la jurisprudence : une représentation graphique interactive est proposée aux utilisateurs, en complément de la recherche textuelle et de la navigation classique. Cette **option Données Quantifiées JurisData est un service d'aide à la décision unique sur le marché**. L'utilisateur **interagit avec les données** pour mieux les comprendre et les analyser : un clic sur un élément d'un graphique permet, par exemple, de zoomer sur les données correspondantes afin d'affiner une analyse ou d'identifier des corrélations. À tout moment, les décisions correspondantes peuvent être consultées. Les dommages corporels et les prestations compensatoires sont les premiers thèmes à bénéficier de cette innovation.

Lexis 360 poursuit, par ailleurs, son **rapprochement fonctionnel avec les logiciels Lexis PolyActe** (rédaction d'actes) et **Lexis PolyOffice** (gestion de cabinet d'avocats et rédaction d'actes). Depuis un modèle d'acte de Lexis 360, l'utilisateur peut basculer en rédaction experte dans Lexis PolyActe ou Lexis PolyOffice en cliquant sur le bouton dédié, afin, par exemple, de rédiger un contrat sur la base du modèle sélectionné. Le passage de Lexis 360 à Lexis PolyActe ou Lexis PolyOffice est totalement transparent et permet de **rapprocher recherche juridique et productivité**. LexisNexis est le **seul éditeur juridique à proposer une telle fonctionnalité**.

Un contenu enrichi

La législation et la réglementation bénéficient de plusieurs nouveautés. Tout d'abord, Lexis 360 **intègre les codes Légifrance**, garantissant ainsi la plus grande réactivité sur l'actualisation des textes, et les enrichit des commentaires et des annotations des auteurs de LexisNexis. D'ici fin 2016, les codes suivants seront enrichis : Civil, Sécurité sociale, Commerce, Procédures civiles d'exécution, Consommation, Monétaire et financier. De plus, Lexis 360 propose une nouvelle fonctionnalité de **comparaison des différentes versions d'un même article**, avec une représentation claire des ajouts, modifications et suppressions d'une version à l'autre. La comparaison de versions est également disponible sur le BOFIP.

Lexis 360 proposait déjà **la plus grande base de conventions collectives** du marché (638 conventions collectives et 415 synthèses) ; en 2016, les synthèses des conventions collectives sont téléchargeables

Contact Presse : Alizée Houée - 01 71 72 47 79 **–** alizee.houee@lexisnexis.fr

en PDF avec une mise en page retravaillée, proche de celle d'une version papier. Il s'agissait d'une attente importante des utilisateurs.

Un accès plus rapide

L'onglet "Contenus" a été ajouté à la barre de navigation principale de Lexis 360, afin de donner accès plus rapidement **aux fonds et à la doctrine LexisNexis (encyclopédies JurisClasseur, revues, fiches pratiques)** ainsi qu'à certaines sources particulièrement utiles pour les professionnels du droit & du chiffre (Codes Légifrance commentés, synthèses de conventions collectives, etc.). Une **sélection LexisNexis** des principaux contenus pour la profession concernée est proposée en complément.

A propos de LexisNexis® en France – www.lexisnexis.fr

Editeur juridique de référence, LexisNexis est un acteur majeur des services d'information et les solutions de gestion pour les professionnels. L'entreprise s'appuie sur une expertise éditoriale centenaire et sur une technologie de pointe pour apporter aux professionnels une vaste gamme de produits et services réputés : Lexis 360®, la gamme Poly, JurisClasseur, D.O,… LexisNexis est classée 2ème entreprise en France où il fait bon travailler. Suite à sa participation à la plus grande enquête européenne sur la motivation au travail, LexisNexis, est lauréat du label « **HappyAtWork** » dans la catégorie Entreprises de 250 à 5 000 employés.

Pour plus d'informations :

Twitter : @LexisNexisFr – Facebook : LexisNexis France – Linkedin : @LexisNexis France –Revue digitale Tendance Droit : http://www.tendancedroit.fr/

Contact Presse : Alizée Houée - 01 71 72 47 79 **–** alizee.houee@lexisnexis.fr